Section disciplinaire du Conseil académique de l'université de Poitiers compétente à l'égard des usagers

Arrêté de composition à compter du 21 février 2019

Le Président de la Section disciplinaire

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° CAC-19-05-2016-02 adoptée par le Conseil académique plénier en date du 19 mai 2016 portant renouvellement intégral des membres de la Section au titre du Collège 1°, 2°, 3° et 4° ;
- Vu le procès-verbal d'élection du Président de la Section et de sa Vice-présidente en date du 1er juillet 2016 ;
- Vu la délibération n° CAC-14-09-2017-01 adoptée par le Conseil académique restreint en date du 14 septembre 2017 portant élection de Madame Stéphanie PAVAGEAU, membre de la Section au titre du Collège 3° ;
- Vu la délibération n° CAC-21-02-2019-01 adoptée par le Conseil académique plénier en date du 21 février 2019 portant renouvellement intégral des membres de la Section au titre du Collège 4° ;

ARRÊTE

Article 1er : Composition

Collège 1° des Professeurs des Universités :

Monsieur	BIOLLEY Jean-Philippe	*en qualité de Professeur des Universités et de Président*
Madame	PAGE Guylène	*en qualité de Professeur des Universités et de Vice-présidente*

Collège 2° des Maîtres de conférences :

Monsieur	BELLINI Stéphane	*en qualité de Maître de conférences*
Madame	FORTUNÉ Véronique	*en qualité de Maître de conférences*

Collège 3° des Personnels exerçant des fonctions d'enseignement :

Monsieur	DUBASQUE François	*en qualité de Maître de conférences*
Madame	PAVAGEAU Stéphanie	*en qualité de Maître de conférences*

Collège 4° des Usagers :

Madame	BON Amandine	*en qualité de titulaire*
Madame	PIRONNET Kimberley	*en qualité de suppléante*
Madame	BONNEL Agathe	*en qualité de titulaire*
Madame	SORLI Coralie	*en qualité de suppléante*
Madame	PAGES Lia	*en qualité de titulaire*
Madame	GIZARD Anne-Laure	*en qualité de suppléante*
Monsieur	CAMPANA Kévin	*en qualité de titulaire*
Monsieur	BRISSON Jonathan	*en qualité de suppléant*
Monsieur	HERRAULT Guillaume	*en qualité de titulaire*
Monsieur	AUPY Lucas	*en qualité de suppléant*
Monsieur	MULLER Mathieu	*en qualité de titulaire*
Monsieur	XICLUNA Valentin	*en qualité de suppléant*

Université de Poitiers/RD – 15 rue de l'Hôtel Dieu – Bât. E5/E7 – TSA 71117 – 86073 POITIERS Cedex 9

Article 2 : Publicité et exécution

Le Directeur général des services est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 21 février 2019

Le Président de la Section disciplinaire du Conseil académique de l'université de Poitiers compétente à l'égard des usagers,

Jean-Philippe BIOLLEY

Université de Poitiers/RD – 15 rue de l'Hôtel Dieu – Bât. E5/E7 – TSA 71117 – 86073 POITIERS Cedex 9